

**La Société Alzheimer Gaspésie
et Îles de la Madeleine inc.**

**États financiers
au 31 mars 2025**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
États financiers	
Résultats	6 - 7
Évolution de l'actif net	8
Flux de trésorerie	9
Situation financière	10
Notes complémentaires	11 - 15
Annexes	16 - 20

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
138, route 132 Ouest
New Richmond (Québec)
G0C 2B0

T 418 392-5001

Aux administrateurs de
La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine inc.

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine inc. (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2025 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des apports d'activités de financement et de dons dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces apports s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des apports d'activités de financement et de dons, de l'excédent des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 mars 2025 et 2024, de l'actif à court terme aux 31 mars 2025 et 2024 et de l'actif net aux 1er avril 2024 et 2023 et aux 31 mars 2025 et 2024. Nous avons exprimé par conséquent une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2024, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

1

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.

New Richmond
Le 16 juin 2025

¹ CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A123501

La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine inc.

Résultats et actif net

pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Produits		
Apports		
Subvention Société Canadienne de la Croix-Rouge		
Révision structurelle et organisationnelle		34 091
Subvention Le Carrefour de soutien aux aidants GÎM		
Activités de groupe et de stimulation à domicile (Annexe B)	124 494	125 075
Soutien administratif - Activités de groupe et de stimulation à domicile (Annexe B)	6 266	6 254
Subvention CISSS des Îles-de-la-Madeleine		
Entente de service	1 771	1 074
Subvention CISSS de la Gaspésie		
Mission globale	315 987	305 297
Québec ami des aînés		5 000
Entente de service Répit (Annexe D)	78 122	72 324
Plan Alzheimer	16 474	670
CISSS projet ponctuel		7 664
Subvention de la Ministre responsable des Aînés et des Proches aidants		
Bonification services avec les proches aidants		50 000
Programme Action Aînés du Québec		11 876
Québec ami des aînés		57 496
Fédération québécoise des sociétés Alzheimer		
Entente de référencement (Annexe C)	60 000	60 000
Remboursement FQSA	20 248	
Remboursement des frais de déplacement	4 769	4 024
Rehaussement des services offerts MSSS (Annexe E)	113 142	
Dons funéraires	16 217	5 780
Dons du milieu	54 576	36 069
Autres		
Activité de financement - Défi Alzheimer	185 038	201 713
Partenaires santé	2 438	2 383
Cartes de membres	2 242	2 150
Formation professionnelle Mieux intervenir, ça s'apprend	2 700	935
Fondation Communautaire Bas-Saint-Laurent Gaspésie - Les Îles		
Distribution	14 514	11 141
Cotisations - Programme musique et mémoire	750	1 025
Contribution des usagers - Activités de groupe et stimulation à domicile (Annexe B)	6 400	4 697
Contribution des usagers - Entente de service Répit (Annexe D)	8 800	7 850
Ristournes et intérêts	4 374	4 253
Autres revenus		684
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	8 109	9 463
	<u>1 047 431</u>	<u>1 028 988</u>

La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine inc.

Résultats et actif net

pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Charges		
Frais d'opérations et d'administration (Annexe A)	548 138	650 697
Activités de groupe et de stimulation à domicile (Annexe B)	138 402	152 571
Entente de référencement FQSA (Annexe C)	73 166	77 526
Entente de service Répit (Annexe D)	87 357	77 363
Rehaussement des services offerts MSSS (Annexe E)	113 142	
Frais de gestion Défi Alzheimer	11 291	11 645
Contribution à un fonds permanent à la Fondation communautaire Bas-Saint-Laurent Gaspésie - Les Îles	40 677	28 590
	<u>1 012 173</u>	<u>998 392</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	<u><u>35 258</u></u>	<u><u>30 596</u></u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine inc.
Évolution de l'actif net
pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

	<u>2025</u>		<u>2024</u>
	<u>Investi en immobilisations</u>	<u>Non affecté</u>	<u>Total</u>
	\$	\$	\$
Solde au début	89 786	165 632	255 418
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(12 304)	47 562	35 258
Investi en immobilisations	12 816	(12 816)	
Solde à la fin	90 298	200 378	290 676
			224 822
			30 596
			255 418

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine inc.

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	35 258	30 596
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	20 413	22 854
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>(8 109)</u>	<u>(9 463)</u>
	47 562	43 987
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	<u>72 099</u>	<u>(89 412)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	119 661	(45 425)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(3 701)	(796)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursements d'emprunts à long terme et flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(9 115)</u>	<u>(9 065)</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie	106 845	(55 286)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>193 159</u>	<u>248 445</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u><u>300 004</u></u>	<u><u>193 159</u></u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	70 774	67 874
Dépôts à terme	<u>229 230</u>	<u>125 285</u>
	<u><u>300 004</u></u>	<u><u>193 159</u></u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine inc.


Situation financière

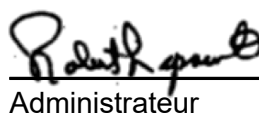
au 31 mars 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	70 774	67 874
Dépôts à terme	229 230	125 285
Comptes clients et autres créances (note 3)	83 205	75 718
Frais payés d'avance	3 499	2 423
	<u>386 708</u>	<u>271 300</u>
Long terme		
Immobilisations corporelles (note 4)	356 943	373 655
	<u>743 651</u>	<u>644 955</u>
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 6)	99 378	88 668
Apports reportés (note 7)	86 952	17 000
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	9 801	9 094
	<u>196 131</u>	<u>114 762</u>
Long terme		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 8)	136 201	144 310
Dette à long terme (note 9)	120 643	130 465
	<u>452 975</u>	<u>389 537</u>
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	90 298	89 786
Non affecté	200 378	165 632
	<u>290 676</u>	<u>255 418</u>
	<u>743 651</u>	<u>644 955</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,


Administrateur


Administrateur

La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine inc.

Notes complémentaires

au 31 mars 2025

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectif de gérer un programme visant à informer et à soutenir la population et les proches de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine aux prises avec la maladie d'Alzheimer et autres troubles connexes. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net.

De plus, l'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Revenus d'activité de financement

Les revenus d'activité de financement sont constatés à titre de produits lorsque les activités ont eu lieu, à la condition que leur réception soit raisonnablement assurée.

Distribution de la Fondation Communautaire Bas-Saint-Laurent Gaspésie - Les Îles

Les revenus de distribution sont constatés au moment de leur encaissement.

La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine inc.

Notes complémentaires

au 31 mars 2025

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les actifs et passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers) alors que ceux qui provenant d'opérations entre apparentés sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissements

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels qui suivent :

	<u>Taux</u>
Bâtiment	4 %
Stationnement	8 %
Enseigne et mobilier et agencements	20 %
Équipement informatique, logiciels et équipements de service	30 %

La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine inc.

Notes complémentaires

au 31 mars 2025

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

3 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Comptes clients	23 086	21 730
Subventions gouvernementales à recevoir	52 768	46 611
Taxes à la consommation	<u>7 351</u>	<u>7 377</u>
	<u><u>83 205</u></u>	<u><u>75 718</u></u>

4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2025</u>		<u>2024</u>	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrain	16 500		16 500	16 500
Bâtiment	453 793	137 692	316 101	329 272
Stationnement	4 007	2 033	1 974	2 146
Enseigne	1 704	1 295	409	511
Mobilier et agencements	42 346	32 139	10 207	10 586
Équipement informatique	63 632	52 864	10 768	13 234
Logiciels	2 082	1 874	208	297
Équipements de service	8 865	8 089	776	1 109
	<u><u>592 929</u></u>	<u><u>235 986</u></u>	<u><u>356 943</u></u>	<u><u>373 655</u></u>

5 - EMPRUNT BANCAIRE

L'emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 48 000 \$, porte intérêt au taux préférentiel plus 8,5 % (13,45 % ; 15,70 % au 31 mars 2024) et est renégociable annuellement.

6 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	22 139	11 519
Salaires à payer	53 543	52 553
Sommes à remettre à l'État	<u>23 696</u>	<u>24 596</u>
	<u><u>99 378</u></u>	<u><u>88 668</u></u>

La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine inc.

Notes complémentaires

au 31 mars 2025

7 - APPORTS REPORTÉS

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Solde au début	17 000	136 982
Montant constaté aux résultats	(17 000)	(136 982)
Montant encaissé pour le prochain exercice	<u>86 952</u>	<u>17 000</u>
Solde à la fin	<u><u>86 952</u></u>	<u><u>17 000</u></u>

Les apports reportés représentent des ressources non utilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement du prochain exercice.

8 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent les subventions et les contributions du milieu relatives au projet d'acquisition et de rénovations du siège social ainsi que pour l'acquisition d'équipements.

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Solde au début	144 310	153 773
Amortissement	<u>(8 109)</u>	<u>(9 463)</u>
Solde à la fin	<u><u>136 201</u></u>	<u><u>144 310</u></u>

9 - DETTE À LONG TERME

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Emprunt hypothécaire, garanti par le terrain et le bâtiment, 7,49 %, remboursable par versements mensuels de 1 603 \$, capital et intérêts, échéant en janvier 2027	130 444	139 559
Tranche échéant à moins de un an	<u>9 801</u>	<u>9 094</u>
	<u><u>120 643</u></u>	<u><u>130 465</u></u>

Les versements estimatifs sur la dette à long terme au cours des prochains exercices s'élèvent à 9 801 \$ en 2026 et à 120 643 \$ en 2027.

La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine inc.

Notes complémentaires

au 31 mars 2025

10 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients et autres créances (excluant les taxes de vente à recevoir), étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt, lequel découle des activités d'investissement et de financement.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Le dépôt à terme et l'emprunt hypothécaire portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

L'emprunt bancaire porte intérêt à taux variable et expose donc l'organisme à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine inc.

Annexes

pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

	ANNEXE A	
	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
CHARGES		
Salaires et charges sociales - administration	138 224	151 564
Salaires et charges sociales - intervenantes et animatrices	237 798	224 317
Formation de l'administration	550	1 743
Formation des intervenantes	2 303	4 410
Activités pour les proches aidants	4 588	13 427
Activités pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer	695	955
Activités de financement	796	3 527
Centre de documentation	159	569
Table des intervenants	4 440	7 752
Déplacements - administration	8 392	7 265
Déplacements - intervenantes	5 537	15 404
Déplacements - conseil d'administration	8 339	5 752
Assemblée générale	679	1 012
Fournitures et frais de bureau	18 708	11 728
Cotisations annuelles	4 246	3 995
Taxes et permis	296	235
Télécommunications	13 218	13 974
Publicité	10 753	6 494
Charges locatives	19 962	19 252
Énergie	2 589	2 580
Entretien et réparations	5 058	17 341
Honoraires professionnels	21 337	37 551
Créances douteuses		193
Assurances	4 641	4 298
Contrat - Québec ami des aînés		59 901
Intérêts et frais bancaires	925	692
Intérêts sur la dette à long terme	10 125	9 637
Autres	3 368	2 275
Amortissement des immobilisations corporelles	20 413	22 854
	<u>548 139</u>	<u>650 697</u>

La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine inc.
Annexes - Activités de groupe et de stimulation à domicile
pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

	ANNEXE B	
	2025	2024
	<u>\$</u>	<u>\$</u>
PRODUITS		
Subvention Le Carrefour de soutien aux aidants GÎM	124 494	125 075
Soutien administratif	6 266	6 254
Contribution des usagers	6 400	4 697
	<u>137 160</u>	<u>136 026</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	100 909	123 501
Achat de nourriture	4 583	4 683
Achat de jeux de stimulation		688
Déplacements - usagers	26 644	17 445
Frais administratifs	6 266	6 254
	<u>138 402</u>	<u>152 571</u>
Insuffisance des produits par rapport aux charges	<u>(1 242)</u>	<u>(16 545)</u>

Les dépassements de coûts sont assumés par La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine Inc.

La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine inc.
Annexes - Entente de référencement FQSA
pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

	ANNEXE C	
	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
PRODUITS		
Fédération Québécoise des Sociétés d'Alzheimer	60 000	60 000
CHARGES		
Salaires et charges sociales	62 740	70 305
Déplacements	5 905	3 380
Fournitures et frais de bureau	1 582	902
Cotisations annuelles	1 019	1 019
Frais administratifs	1 920	1 920
	<u>73 166</u>	<u>77 526</u>
Insuffisance des produits par rapport aux charges	<u>(13 166)</u>	<u>(17 526)</u>

Les dépassements de coûts sont assumés par La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine Inc.

La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine inc.
Annexes - Entente de service Répit

pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

	ANNEXE D	
	2025	2024
	\$	\$
PRODUITS		
CISSS de la Gaspésie	78 122	72 324
Contribution des usagers	8 800	7 850
	86 922	80 174
CHARGES		
Salaires et charges sociales	62 313	51 232
Charges locatives	1 887	8 085
Achat de nourriture	5 885	7 837
Formation des intervenantes	1 323	
Déplacements - intervenantes	5 225	
Déplacements - usagers	9 934	10 209
Fournitures de bureau	790	
	87 357	77 363
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(435)	2 811

Les dépassements de coûts sont assumés par La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine inc.

La Société Alzheimer Gaspésie et Îles de la Madeleine inc.
Annexes - Rehaussement des services offerts MSSS
pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

	ANNEXE E	
	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
PRODUITS		
Subvention CISSS de la Gaspésie	113 142	
CHARGES		
Bonification interventions	33 516	
Formatrice proches aidants	15 121	
Intervenantes formation proches aidants	3 077	
Intervenantes en formation et en support clinique	6 840	
Temps ressources développement	24 550	
Location de locaux lors des formations PPA	5 250	
Déplacements et repas - activités avec PPA	10 500	
Matériels d'activités	2 900	
Formation professionnelle aux intervenantes	2 500	
Publicité - recrutement PPA	2 500	
Honoraires professionnels	1 000	
Frais d'administration	5 388	
	<u>113 142</u>	<u>-</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	<u>-</u>	<u>-</u>